

[Lu dans La Gazette des Communes] : Dématérialisation des marchés publics : « des exigences trop élevées » qui freinent les PME



Extraits de l'[article paru le 4 octobre 2016](#)
dans [La Gazette des Communes](#) (auteur :
Alexandra Caccivio)

A l'occasion de son assemblée générale visant, notamment, à étendre son activité à la Franche-Comté, le GIP e-Bourgogne recevait Jean-Vincent Placé, le secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la Simplification, le 30 septembre à Dijon. Qui a pu échanger avec les collectivités et les entrepreneurs à propos de dématérialisation de la commande publique, et de simplification (ou pas).



La dématérialisation, dans les marchés publics, s'impose peu à peu. Pour l'heure, ni les collectivités, ni les entreprises ne sont prêtes au tout numérique, censé simplifier leurs procédures. Ce constat laisse songeur dans une région, la Bourgogne, qui est pourtant « pilote en matière numérique », souligne Jean-Vincent Placé, secrétaire d'Etat chargé de la réforme de l'État et de la simplification, lors de la table ronde sur la commande publique organisée vendredi 30 septembre à Dijon.

E-bourgogne offre à ses adhérents (1.400 dont 950 communes) une palette très large d'outils numériques (une salle des marchés

publics, un générateur de site internet, des téléformulaires...). Pas moins de 35.000 entreprises y sont connectées pour consulter gratuitement les offres.

Les raisons du blocage sont multiples mais « les acheteurs publics ont parfois des exigences trop élevées », estime Daniel Lesueur, estimant qu'il faut « libérer » la commande publique de sa « culture maximaliste et restrictive ». « La nouvelle réglementation nous ouvre des portes », rappelle-t-il. Elle est plus souple : elle permet, par exemple, « d'accepter une offre même si elle n'est pas signée du tout (1) », illustre Michel Patois, directeur de la plateforme régionale des achats de l'Etat.

La solution ? Elle est dans « l'accompagnement des entreprises » à qui « il faut montrer que c'est simple », avance Gilles Delamarche, directeur du groupement d'intérêt public e-bourgogne.

Lire également [« Il faut augmenter le taux d'usage du numérique »](#),
[Patrick Molinoz](#)